

Ce que nous avons entendu

Apprendre à connaître les communautés et leurs pêches

« Notre priorité est d'avoir assez de poisson et de mollusques pour répondre aux besoins de notre communauté. »

- Les communautés des Premières Nations de la Nouvelle-Écosse participent à la Kwilmu'kw Maw-klusuaqn (Initiative des droits des Mi'kmaq), visant l'atteinte d'un consensus sur les meilleures manières de mettre en œuvre les droits ancestraux et issus de traités, dès maintenant et pour les sept prochaines générations.
 - L'initiative Kwilmu'kw Maw-klusuaqn s'efforce de développer des systèmes Mi'kmaq de gouvernance et de gestion des ressources, et de jeter les bases d'une économie et d'un développement social partagés (entre autres priorités). Les espèces en péril constituent une composante de cette initiative, 14 espèces de poissons et de mammifères marins figurent dans la liste.
- La communauté des participants compte six travailleurs des pêches employés à l'année, mais les salaires sont principalement financés par la bande. *« Je suis certain que d'autres communautés seraient ravies de compter des travailleurs à l'année, mais le manque de financement dans le cadre du programme signifie que la majorité travaille seulement assez longtemps pour obtenir de l'assurance-emploi. »*
 - Trois gardes-pêche négocient chaque année l'entente de la communauté et participent à des activités pédagogiques afin d'expliquer aux membres le programme et les conditions qui régissent la pêche conformément à l'entente. Les gardes-pêche gèrent également les pêches en distribuant des étiquettes et en participant à des projets de recherche en gestion des pêches.

Comprendre les besoins alimentaires, sociaux et rituels

« Nous devons être en mesure de soutenir les besoins alimentaires, sociaux et rituels de la communauté en recourant à des méthodes nouvelles et innovantes, en raison du changement climatique et des espèces envahissantes. »

- Les participants souhaitent renégocier leurs accords pour augmenter la quantité de poisson de consommation afin de compenser le déclin des stocks dans les rivières et les lacs locaux. *« Si les Mi'kmaq ne consommaient que du poisson, les stocks de nos lacs seraient épuisés. »* Certaines communautés de la région sont intéressées par de nombreuses autres espèces, tandis que d'autres disposent d'ententes portant déjà sur plusieurs espèces.
 - La communauté souhaite également rétablir les huîtres traditionnellement consommées, disparues en raison de parasites. Elle dispose actuellement d'une

petite ostréiculture de mise en valeur pour produire des huîtres à des fins alimentaires.

Comprendre les composantes techniques des ententes

« Nous devons continuellement justifier nos activités de pêches alimentaires, sociales et rituelles et les priorités de notre communauté. »

- Les participants effectuent des activités de collecte de données, de restauration de l'habitat, d'amélioration des pêches, de surveillance des pêches et des prises, ainsi que d'autres activités techniques. Ces activités comprennent des projets de restauration des cours d'eau et de surveillance de la température, de la salinité et du ruissellement de l'eau dans les habitats et les lieux de frai. Ces travaux sont principalement effectués par les gardes-pêche et des biologistes, mais leur financement pourrait ne pas entièrement provenir du programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones.
- Les participants indiquent que les collectes de données ne répondent pas aux besoins de la communauté et qu'ils souhaitent améliorer la production de rapports, et obtenir davantage d'espace de stockage de données. Ils ont connu, au cours des dernières années, des difficultés à recueillir des données sur la morue en raison du déclin des stocks. *« Au cours des deux dernières années, nous avons capturé seulement douze morues. »*
- Les participants souhaitent que les activités de restauration de l'habitat, d'amélioration des pêches, et d'autres activités soient comprises dans les ententes. Ils souhaitent également obtenir le financement nécessaire à la formation pour effectuer ces activités. Dans le passé, la communauté a mis à profit d'autres fonds pour accomplir ces activités, ce qui peut se révéler difficile.
- Elle dispose d'une biologiste, mais celle-ci passe beaucoup de temps à rédiger des propositions, plutôt qu'à effectuer des échantillonnages et d'autres travaux sur le terrain. La communauté voudrait accroître sa participation dans l'évaluation des stocks des espèces, mais elle a besoin de financement pour y parvenir. Elle souhaite également avoir accès aux rapports de données et que les connaissances écologiques Mi'kmaq soient intégrées aux études.
- Les participants sont préoccupés par les répercussions d'autres industries sur le poisson et son habitat, notamment l'industrie forestière, et par l'utilisation de certains types de navires et d'engins de pêche, tels que les chaluts de fond. Ils veulent mettre sur pied des plans de gestion des écosystèmes dans le cadre du programme afin d'éliminer ces impacts et de régler le problème des espèces en péril.

Cogestion

- Les participants appuient un financement accru aux communautés, afin qu'elles puissent participer aux réunions et aux processus fédéraux qui concernent l'approche écosystémique à la gestion des pêches.

Comprendre les composantes économiques des ententes

- Les participants veulent que la notion de « subsistance convenable » soit définie et mise en œuvre. Ils veulent également examiner le recours à la pêche commerciale afin de s'approvisionner en poisson de consommation sans avoir à acheter de l'équipement ou des navires supplémentaires. Par exemple, pour 10 000 livres de poisson pêché commercialement, 3 000 livres pourraient être distribuées pour leur alimentation.

Comprendre les relations

- Les participants s'intéressent plutôt à rencontrer le personnel ministériel régional que celui du bureau de secteur lorsqu'ils discutent du programme et des pêches à des fins alimentaires, sociales et rituelles, « *parce [qu'ils ont] un accès plus direct aux décideurs* ».
- Les participants entretiennent diverses relations avec le Ministère.
 - Ils collaborent avec les administrateurs du programme pour l'élaboration de leur plan annuel, mais n'ont « *pas leur mot à dire sur le plan du Ministère* ». Ils ont également généralement une bonne relation avec le Secteur des sciences, mais cela dépend des personnes avec lesquelles ils interagissent. « *Nous ne pouvons pas non plus nous prononcer sur leurs priorités ou leurs plans d'échantillonnage.* »
 - Leur relation avec Gestion des ressources est plutôt irrégulière. « *Nous avons une bonne relation de travail avec le bureau de secteur, mais le travail accompli n'est pas nécessairement lié au programme.* » Ils indiquent également avoir très peu de contacts avec Conservation et Protection. « *Les garde-pêche signalent des problèmes à Conservation et Protection, mais leurs messages restent souvent sans réponse.* »
- Les participants ont établi des relations avec la province et d'autres communautés des Premières Nations. Une lutte les a opposés à la province il y a quelques années, lorsque les règlements du ministère relatifs au renouvellement des permis et des baux ont posé un obstacle financier pour la communauté. « *Il en coûtait 1 500 \$ pour examiner la demande et 1 000 \$ pour la remplir. Nous avons donc clairement indiqué que nous ne paierions pas ces frais.* »

Améliorer le programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones

« *Nous ne voulons pas qu'une augmentation des fonds du programme serve à son administration par le Ministère. Cet argent doit profiter aux communautés.* »

- Les participants appuient la création d'un plan communautaire de gestion des écosystèmes intégré au programme de la Stratégie relative aux pêches autochtones afin de protéger les ressources hydriques et de prévenir les effets négatifs sur les espèces consommées à des fins alimentaires, sociales et rituelles, ou sur les infrastructures de la communauté. « *Toutes les pêches devraient être effectuées d'une manière écologiquement durable qui tient compte de la conservation des espèces.* »

- Les participants aimeraient voir levées les restrictions sur les lieux de pêche et sur les espèces dont la pêche est permise afin de disposer de suffisamment de poisson et de mollusques pour répondre aux besoins de la communauté. Ils souhaitent également obtenir l'accès aux tables sectorielles internes afin de pouvoir aborder les préoccupations des Premières Nations relatives aux règlements et politiques fédéraux.
- Dans l'ensemble, les participants désirent que le financement du programme soit bonifié afin de pouvoir financer les activités actuelles et en entreprendre d'autres.

Formation et acquisition de compétences

« Nous avons besoin davantage de ressources humaines et financières pour mener à bien le programme. »

- Les participants soutiennent le renforcement des capacités à tous les niveaux – administration du programme, gestion des pêches, techniciens sur le terrain, gardes-pêche et biologistes. Ils accordent également de la valeur à la mise à profit et à la demande de financement additionnel, afin que le personnel travaille à l'année et que le programme soit correctement mis en œuvre.

Évaluer les réussites

- Le succès sera mesuré à la vue de « congélateurs remplis de nourriture » et par l'augmentation du nombre d'espèces dans l'entente de pêche de la communauté.

Programme des gardes-pêche autochtones

« Les gardes-pêche sont les seules personnes à aborder les enjeux en rapport avec l'exploitation forestière, les espèces nuisibles, et les autres questions qui ne relèvent normalement pas de notre entente. »

- Lorsque le programme des gardes-pêche a été lancé, les participants croyaient que ces derniers deviendraient éventuellement des agents des pêches. Ils ne s'attendaient pas à ce que les gardes-pêche effectuent du travail technique, comme le suivi des pêches et des étiquettes à poisson. *« À présent, les gardes-pêche ne veulent plus devenir agents des pêches. »*
- Les participants appuient l'élaboration d'autres programmes dont la portée serait semblable à celle du programme des gardes-pêche, afin que ceux-ci puissent gérer la foresterie et la chasse à l'orignal et au cerf à l'aide de ressources additionnelles humaines, financières et de formation.